Campagne de rentrée 2023 de Trisomie 21 France – Etude auprès des enseignants

Pour la 5° année consécutive, Trisomie 21 France a reconduit la campagne de communication #ma place, c'est en classe en faveur d'une école inclusive. Cette année, ce sont 11 associations qui participent à cette campagne dont elle est à l'initiative !

Associations partenaires : ANPEA, APF France handicap, ASEI, Droit au savoir, Gapas, FCPE, FISAF, FNASEPH, Fédération PEEP, Trisomie 21 France, UNANIMES.

En 2023 grande nouveauté, ce sont les enseignants qui ont été interrogés cet été sur leurs perceptions et propositions concernant l'inclusion des élèves avec handicap en milieu scolaire.

Cela permet d'avoir de nouveaux éléments à communiquer aux médias mais aussi de comparer la perception des français interrogés les années précédentes à celles des enseignants.

L'étude met en lumière l'adhésion des professeurs à l'idée de l'école inclusive, mais aussi leurs besoins en matière d'accompagnement et de formation.

Pour maximiser les retombées de cette campagne, Trisomie 21 France est accompagnée cette année par une agence de relations médias qui intervient en bénévolat de compétences.

Enseignements clés de cette étude :

- La question du droit d'aller à l'école et est de moins en moins remise en question, chez les enseignants comme dans la population française : 90% des enseignants estiment que la scolarisation des élèves en situation de handicap est un droit
- 58% estiment souhaitable que les enfants avec déficience intellectuelle soient scolarisés dans une école ordinaire.

- On note que ceux qui ont été formés y sont plus favorables (62% vs 56 % pour les non formés). D'autre part pour ceux qui ont déjà accueilli un enfant avec déficience intellectuelle on passe à 67% (vs 58%) !
- Les enseignants estiment que la scolarisation des élèves en situation de handicap est une richesse (85%), un enrichissement personnel (90%), mais aussi une source de travail supplémentaire (95%)
- Les enseignants demandent en priorité : des AESH, une baisse des effectifs et des formations. C'est du classique, mais cela doit être entendu. Les craintes de ne pas savoir faire sont encore là, d'où la demande d'AESH. C'est pour cela que l'on doit développer la formation.
- Pour plus de 9 enseignants sur 10 (92%), la scolarisation des élèves avec handicap est une démarche à accompagner davantage. Cet accompagnement doit être pérenne, organisé et piloté, avec des personnels formés. C'est le sens des mesures proposées lors de la dernière Conférence nationale du handicap (CNH) en juin 2023, il faut maintenant les mettre en œuvre !

En conclusion cette étude nous montre que les enseignants sont majoritairement pour l'école inclusive mais s'agissant de la déficience intellectuelle il reste du travail à faire ! Seuls 58% sont favorables à la scolarisation en milieu ordinaire. La formation et l'accompagnement devraient permettre de lever ces freins.

Communiqué de presse en pdf

Rapport IFOP (sondage réalisé cet été auprès des enseignants)

Article paru dans les titres du Groupe Ebra

Pour une reprise de l'école pour tous ! Campagne Trisomie 21 France

Trisomie 21 France lance une campagne de communication à destination des **acteurs de l'école** et des **parents**, et plus spécifiquement des **parents d'enfant avec handicap**, pour les **rassurer** et les **encourager** pour la **reprise de l'école pour tous** ! Nous tenions à vous en informer. Nous nous tenons disponibles pour échanger avec vous par rapport à cette campagne.

En effet, en cette période de reprise séquentielle de l'école, de nombreux obstacles subsistent pour la re-scolarisation des élèves en situation de handicap :
– Craintes des parents quant aux conditions sanitaires dans les établissements scolaires.
– Réticences de certains acteurs de l'école par rapport aux difficultés de faire respecter les gestes-barrières.

– Difficultés organisationnelles : emploi du temps réduit, horaires décalés, transports, soins…

Selon une enquête réalisée par le CNCPH avant le déconfinement, 65,7 % des parents dont l'enfant est habituellement scolarisé en école en milieu ordinaire n'envisageaient pas de re-scolariser leur enfant à compter du 11 mai. (Réponse recueillie auprès de 2255 familles d'enfant avec handicap scolarisé en école ordinaire ou en établissement spécialisé, du 4 au 7 mai 2020.)

Pourtant, l'**école pour tous c'est essentiel** et le retour à l'école même pour 3 semaines (fin de l'école le 4 juillet) n'a rien d'anodin :

- Cela permet une reprise des habitudes scolaires en préparation de la rentrée de septembre : lever, préparation, trajets…
- C'est aussi l'occasion de reprendre contact en direct avec les enseignants et l'AESH (si l'élève bénéficie de cet accompagnement) et de faire un bilan pour repérer les situations nécessitant un accompagnement renforcé, un suivi particulier en septembre.
- Surtout, **c'est l'occasion de comprendre les gestes de prévention, de les appliquer dans un contexte privilégié en effectif réduit et de les intégrer dans le long terme.** Reporter à la rentrée de septembre cet apprentissage des gestes de prévention en situation réelle peut être préjudiciable pour l'enfant.

Reprendre la scolarisation dès maintenant, quand c'est possible et en toute sécurité, c'est se donner les meilleures chances pour réussir la rentrée de septembre, car elle se prépare dès maintenant ! Dans la mesure où le trouble n'occasionne pas de risque spécifique, une reprise de la scolarité en présentiel est favorable à l'élève en situation de handicap. C'est le message que Trisomie 21 France souhaite transmettre aux parents et acteurs de l'école à travers

cette campagne qui met en avant une balance bénéfice-risque en faveur du retour à l'école pour tous !

Communiqué de presse de Trisomie 21 France

Enquête rentrée scolaire 2019

A la rentrée, votre enfant pourra-t-il aller à l'école ? Sera t'il dans l'établissement scolaire que vous aviez demandé à la MDPH ? Répondez à cette enquête, à l'initiative de Trisomie 21 France, de la FNASEPH et l'association ANPEA .

L'objectif ? Mesurer l'écart entre les demandes que vous avez formulées en matière de scolarisation et les réponses apportées par la MDPH, sous forme de PPS (projet personnalisé de scolarisation), ou de simples notifications.

Lien vers l'enquête : cliquez ici

Synthèse de l’enquête scolarisation 2017

Le 4 septembre, c’est la rentrée scolaire pour tous les élèves.

C’est le moment qu’a choisi Trisomie 21 France pour nous adresser la synthèse de l’enquête scolarisation menée ensemble en 2017.

Les retours des adhérents permettent aujourd’hui de tirer des enseignements significatifs.

A cet égard, le nombre de réponses des parents d’enfants d’âge maternel, près d’un tiers des répondants, montre qu’ils sont prêts à se mobiliser et qu’il est nécessaire que notre mouvement continue de s’engager sur le droit à l’école dans le prochain projet fédéral.

La fédération dispose maintenant d’un outil qui va pouvoir étayer les démarches et prises de position auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Pour la part fédérale, il va servir d’argument dès les audiences qui auront lieu en septembre auprès de la Secrétaire d’État chargée des personnes handicapées et du Ministère de l’éducation nationale.

Cette synthèse sera largement diffusée auprès de nos partenaires.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document en cliquant sur le lien ci-dessous. Il est envisagé de donner une suite à ce travail en 2017.

Nous adressons tous nos remerciements aux adhérents qui ont contribué en répondant à l’enquête.

Synthèse

Enquête “Les personnes ayant une déficience intellectuelle sont-elles bien accompagnées ?”

Ceci est une enquête construite à partir des recommandations issues de l’expertise INSERM parue le 1er mars 2016 sur l’accompagnement des personnes touchées par une déficience intellectuelle. Ce questionnaire a pour objectif de constater l’existence – ou non – d’écarts entre les recommandations de l’Expertise INSERM sur l’accompagnement des personnes et leurs accompagnements effectifs en France.

Il suffit de renseigner un questionnaire (voir liens ci-dessous) par personne ayant une déficience intellectuelle et, si elle le souhaite, de l’associer aux réponses. Merci de votre participation.

- Petite enfance : https://goo.gl/forms/45o6hMDgrQeYSa4K3
- Enfance et Adolescence : https://goo.gl/forms/Nix90Jr7shJ6zD052

- Adultes : https://goo.gl/forms/NWbwHp3ZsF3fKPPx1
- Seniors : https://goo.gl/forms/hcgchS2Z46Eg05tH2